

Projets et plans

implantation & branchements

Henri RENAUD

© Groupe Eyrolles, 2006,
ISBN : 2-212-11966-6

EYROLLES



1. Branchement et amenée d'eau

La demande de branchement en eau potable est à formuler à la régie de l'eau qui demande les informations ou les documents suivants :

- le diamètre du branchement;
- le débit de pointe (débit nominal de 1,5 m³/h en général);
- un plan de situation pour le repérage du terrain dans la commune;
- un plan de masse avec l'emplacement du regard pour le compteur, en limite de propriété, avec les cotes de son implantation (fig. 4).

Regard ou coffret du compteur

Il doit permettre la mise en place des composants, le changement d'accessoires, la lecture ou la surveillance des débits d'eau.

Il est constitué soit par :

- Un regard en béton constitué par des panneaux minces emboîtés avec une dalle de couverture munie d'une trappe de lecture.

Un panneau isolant sera disposé en position intermédiaire au-dessus du compteur, avec découpage d'un minitampon pour la lecture.

- Un coffret en PVC enterré dans le sol avec couvercle muni en sous-face d'un isolant en polyuréthane d'épaisseur 50 à 60 mm.

Dimensions courantes minimales (L x l x p) :

- 60 cm x 40 cm x 50 cm si couvercle isolant (fig. 1);
- cylindre en PVC bien isolé avec diamètre 30 cm (fig. 2).

Canalisation d'amenée d'eau à partir du compteur

On utilise des canalisations en polyéthylène de qualité alimentaire, de couleur noire, présentant un filet bleu longitudinal.

Leur propriété est de préserver la saveur de l'eau.

Les tubes utilisés sont soit de haute densité soit de basse densité.

La série PE-HD (polyéthylène haute densité) est souvent utilisée dans le cadre des maisons individuelles :

- diamètre intérieur de 19,4 mm;
- diamètre extérieur de 25 mm;
- livraison en couronne de 25 ou 50 m.

Mise en place du tube enterré

- À l'extérieur :

Il nécessite une rigole à profondeur minimale égale ou supérieure à 60 cm, suivant région, en raison du gel à craindre.

- À l'intérieur sous dallage :

Il est disposé sous fourreau TPC (tuyau plastique cintrable) de diamètre 90 mm de couleur bleue.

- Modalités de pose (fig. 3) :

- Fond de fouille arasé à 0,10 m en dessous de la cote prévue.
- Lit de sable de hauteur minimale 10 cm.
- Pose de la conduite sur fond dressé ou cales provisoires, et enrobage de sable (5 à 10 cm).
- Remblai en éléments fins et homogènes (sable ou terre épierrée) jusqu'à 0,20 m au-dessus de la conduite.
- Mise en place d'un grillage plastique avertisseur de couleur conventionnelle (bleu pour l'eau).
- Compléter le remblai par couches damées.

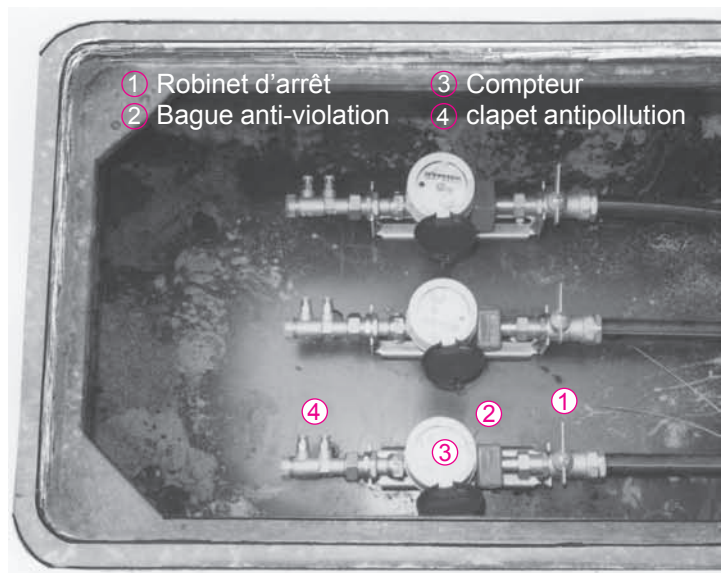


Fig. 1 : Compteurs groupés pour 3 maisons

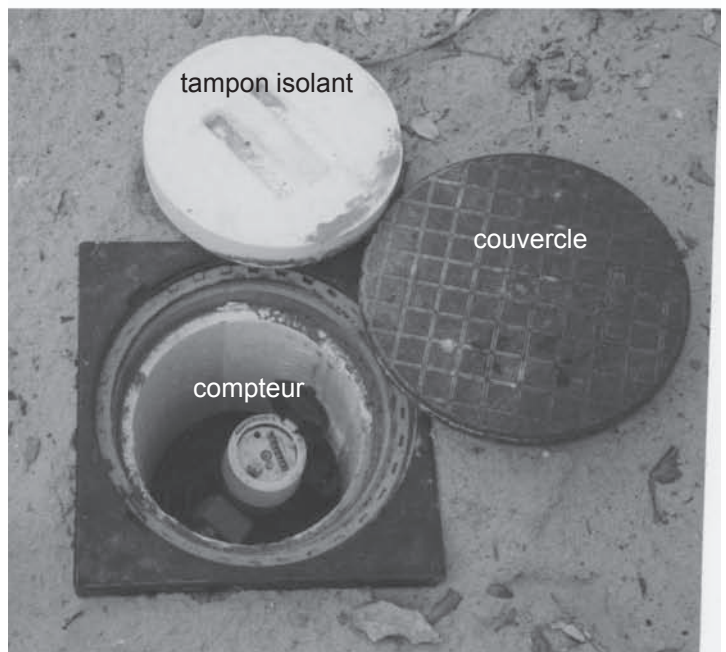


Fig. 2 : Coffret cylindrique isolé

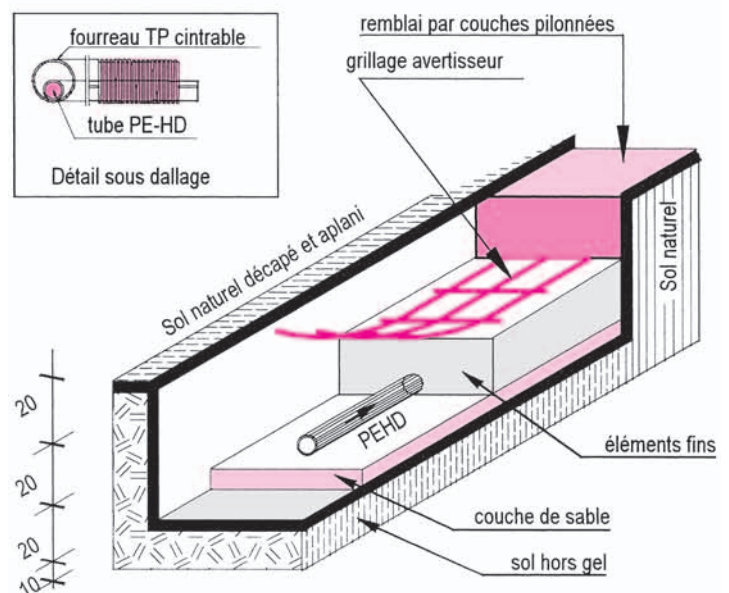
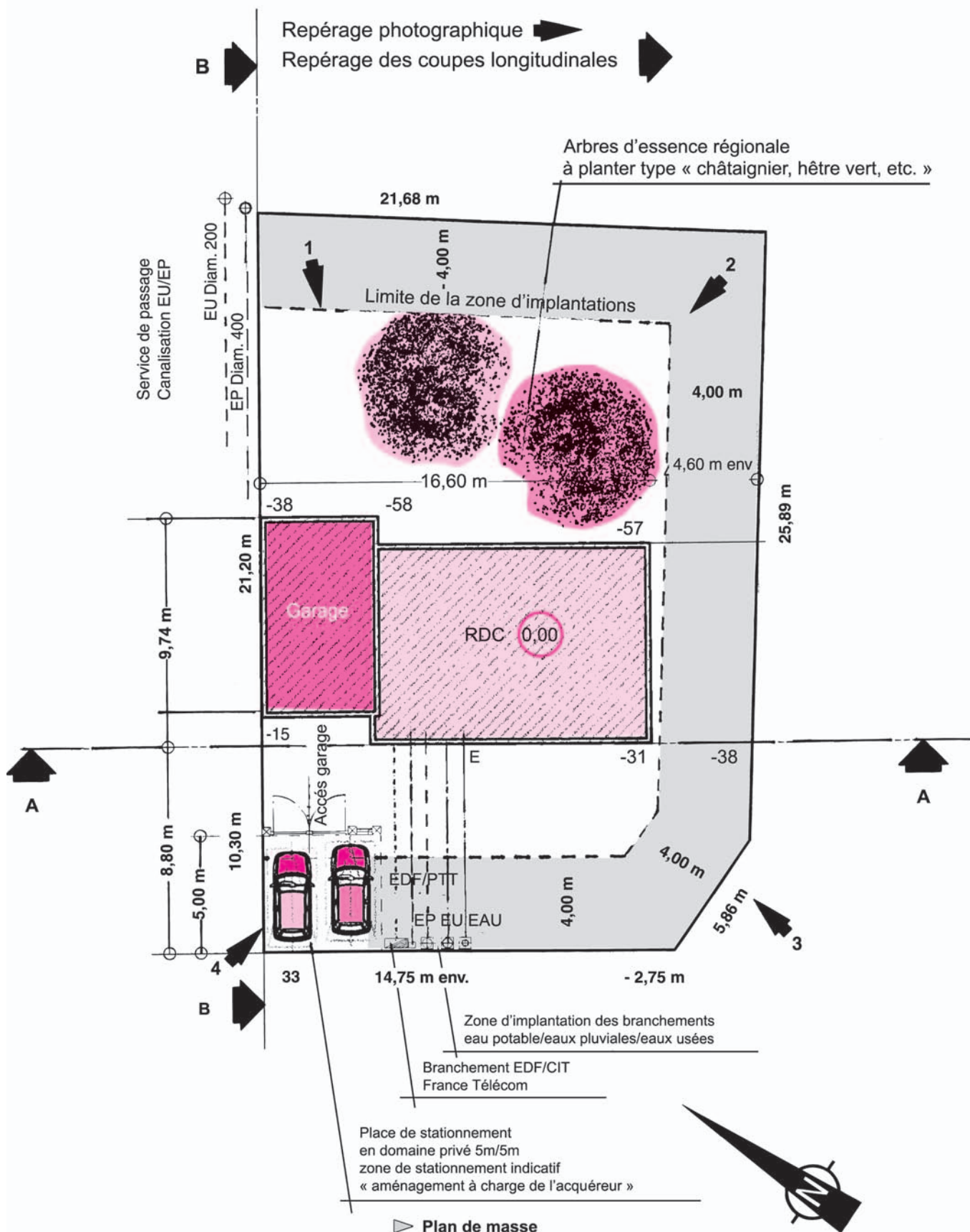


Fig. 3 : Tube d'amenée en extérieur et sous dallage

Note : position des regards et compteurs à vérifier



doc. : MAISONS FRANCE-CONFORT

Fig. 4 : Emprise du pavillon avec les principales indications d'implantation de réseaux